French Institute in the U.S.

Lettre d'appel

[Paris]

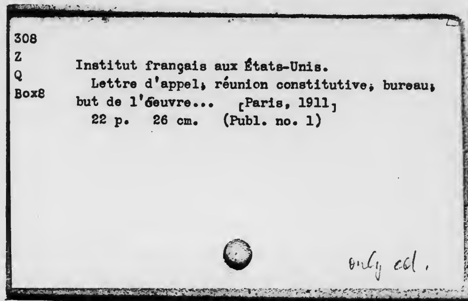
[1911]

97-84056-5
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD



308
Z
Q
Box8

Institut français aux États-Unis.
Lettre d'appel; réunion constitutive; bureau; but de l'oeuvre... [Paris, 1911]
22 p. 26 cm. (Publ. no. 1)

only ed.

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 14:1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 3-27-97 INITIALS: MS

TRACKING # : MSH 20108

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES

MAIN ENTRY: French Institute in the U.S.

Lettre d'appel

Bibliographic Irregularities in the Original Document:

List all volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

_____ Page(s) missing/not available: ______________________

_____ Volume(s) missing/not available: ______________________

__X__ Illegible and/or damaged page(s): pages: cover, [3], 22 BEST COPY AVAILABLE

_____ Page(s) or volume(s) misnumbered: ______________________

_____ Bound out of sequence: ______________________

_____ Page(s) or volume(s) filmed from copy borrowed from: ______________________

_____ Other: ______________________

_____ Inserted material: ______________________

TRACKING#: MSH20108

BEST COPY AVAILABLE

PUBL. N°

...NSTITUT FRANÇAIS

AUX

ÉTATS-UNIS

...ettre d'appel. — Réunion Constitutive. — Bureau.
But de l'Œuvre.



MUSÉE D'ART FRANÇAIS
A
NEW-YORK
AVEC S...

Publ. n° 1.

INSTITUT FRANÇAIS

AUX

ÉTATS-UNIS

Lettre d'appel. — Réunion Constitutive. — Bureau.
But de l'Œuvre.



Musée d'Art Français
A
New-York
avec Succursales

PROJET D'UN INSTITUT FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS

LETTRE d'APPEL

Envoyée à des Personnalités Françaises et Américaines.

Paris, le 2 juin 1911.

Monsieur,

Vous êtes prié d'assister à une réunion qui se tiendra le 14 juin, à quatre heures et demie du soir, dans l'un des salons du Ministère de l'Instruction publique, à l'effet d'étudier le projet de création d'un *Institut Français aux Etats-Unis*, et éventuellement de constituer un Comité d'initiative qui s'efforcerait de lui ménager de la part des pouvoirs publics et des particuliers, la bienveillance et les concours nécessaires.

Cette création a été proposée au cours du Déjeuner d'honneur offert le 22 avril 1911 au Président de la Fédération de l'Alliance française des Etats-Unis, et comme une extension naturelle de l'œuvre de rapprochement intellectuel entreprise par ce groupement dans l'intérêt des deux pays.

L'idée a été accueillie tout de suite avec tant d'active sympathie que la réalisation qui, en serait si féconde, en est apparue possible même dans un avenir prochain.

Le moment semble venu de la tenter et tout d'abord d'examiner sous quelle forme l'Institut manifesterait le mieux l'efficacité de son action.

On a pensé qu'il pourrait tout d'abord servir à développer, entre Américains et Français, les relations d'ordre scientifique, artistique et intellectuel. Plus spécialement, l'Institut Français aux Etats-Unis chercherait par tous moyens appropriés à familiariser les milieux américains avec la culture française.

Une de ses premières tâches consisterait à assurer dans toutes les classes de la Société la diffusion de l'art francais, notamment par la fondation d'un musée spécial où cet art présenterait ses diverses productions particulièrement en architecture, art décoratif, industries d'art, etc.

Mais par un élargissement progressif de son champ d'action, l'Institut s'efforcerait de répandre aussi la connaissance des antiquités, des institutions, de la littérature, du théâtre, de l'histoire de la France et de la science française dans tous les domaines (sciences pures et appliquées, sciences économiques et juridiques, etc.).

Pour cette œuvre de propagande toute désintéressée, l'Institut appréciant la valeur des initiatives déjà prises, s'attacherait à seconder les efforts de tous ceux — groupement ou individus — qui exercent une action analogue à la sienne. A tous, il veut offrir une aide et une collaboration.

La direction de l'Institut serait dévolue à :

Un Comité français ayant son siège à Paris, qui aurait pour fonction d'étudier les initiatives à prendre et d'en poursuivre la réalisation par les soins de son bureau exécutif.

A un Conseil général avec Comité administratif, ayant leur siège à New-York et chargés d'assurer le fonctionnement de l'Institut

Les deux comités se tiendraient en rapports constants, de façon à agir toujours en complète unité de vues.

Telles sont les grandes lignes du projet, au sujet desquelles nous sollicitons votre avis.

La réunion du 14 juin aura à se prononcer tant sur l'opportunité de la création que sur les détails de l'organisation. Elle pourra se constituer en Comité d'initiative et arrêter la liste des personnes susceptibles de former avec les membres du Comité d'initiative, le Comité français qui désignera son bureau exécutif.

Si vous voulez bien vous intéresser à notre œuvre, vous êtes prié de vouloir bien honorer cette réunion de votre présence.

Dans le cas où, tout en acceptant d'avance de faire partie du Comité d'initiative, vous seriez empêché de vous rendre à la réunion, nous vous serions obligés de nous en aviser avant le 14 juin à midi, par un télégramme envoyé à cette adresse enregistrée : HALKREN-PARIS.

Veuillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Ont signé cette invitation :

MM. Charles BAYET, Conseiller d'Etat, Directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique;

Léon BOURGEOIS, Sénateur, ancien Président du Conseil des Ministres;

Emile BOUTROUX, Membre de l'Institut;

François CARNOT, Député, Président de l'Union centrale des Arts décoratifs;

Jules COULET, Directeur de l'Office national des Universités et Ecoles françaises;

Paul DESCHANEL, de l'Académie française, député, ancien président de la Chambre;

Paul DOUMER, ancien président de la Chambre des Députés;

J.-E. GAY, Syndic du Conseil municipal de Paris;

Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française, ancien Ministre des Affaires étrangères, président du Comité France-Amérique;

Mc Dougall HAWKES, Membre du Conseil de la Fédération de l'Alliance française des Etats-Unis, vice-président du groupe local de l'Alliance française de New-York;

Théophile HOMOLLE, Membre de l'Institut, Directeur des Musées nationaux;

Adolphe LANDRY, Député;

Ernest LAVISSE, de l'Académie française, Directeur de l'Ecole normale supérieure;

Charles LEGRAND, Président de la Chambre de Commerce de Paris;

Anatole LEROY-BEAULIEU, Membre de l'Institut, Directeur de l'Ecole libre des Sciences politiques, président du Comité français des anciens conférenciers officiels de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis;

J. LE-ROY WHITE, Président de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis;

Louis LIARD, Membre de l'Institut, Vice-recteur de l'Académie de Paris;

André MICHEL, Conservateur au Musée du Louvre, vice-président du Comité français des anciens conférenciers officiels de la Fédération de l'Alliance française des Etats-Unis;

MM. Marcel POËTE, Conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris, secrétaire du Comité français des anciens conférenciers officiels de la Fédération de l'Alliance française des Etats-Unis;

Raymond POINCARÉ, de l'Académie française, Sénateur, ancien Ministre.

En réponse à cette lettre, les personnes suivantes, en plus des signataires, donnèrent leur adhésion au projet :

MM. BAPST, Conseiller d'État, Directeur des affaires politiques et commerciales au Ministère des affaires étrangères.

Perry BELMONT.

Léonce BÉNÉDITE, Conservateur du Musée du Luxembourg.

Dr Raoul BLONDEL.

Adolphe BRISSON, Directeur des *Annales politiques et littéraires.*

Le général BRUGÈRE.

Henri CACHARD.

CAUWÈS, Doyen de la Faculté de Droit de Paris.

Ogden CODMAN.

Jules COMTE de l'Académie des Beaux-Arts, Directeur de la *Revue de l'Art Ancien et Moderne.*

CORMON, Président de l'Académie des Beaux-Arts.

COUYBA, Sénateur, Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Alfred CROISET, de l'Institut, Doyen de la Faculté des Lettres de Paris.

DAMOUR, député.

DARBOUX, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

DAUSSET, Conseiller municipal, rapporteur général du budget de la Ville de Paris.

Charles DAUZATS.

Armand DAYOT, Inspecteur général des Beaux-Arts.

DEFRASSE, Président de la Société des Architectes diplômés par le Gouvernement.

Gaston DESCHAMPS.

DIEHL, de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Jacques DOUCET.

ENLART, Directeur du Musée de Sculpture comparée.

ESMEIN, de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit de Paris.

MM. John H. FINLEY, President of the College of the City of New-York.

Jean FINOT, Directeur de la « *Revue* ».

Paul FLAT, Directeur de la *Revue Bleue.*

FOUGÈRES, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

FUNCK-BRENTANO, Conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

FREEDLAENDER, Président de la Société des anciens élèves des Beaux-Arts à New-York.

GASQUET, Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique.

Frédéric DE GÉRIN, Avocat à la Cour d'appel de Paris.

Thomas HASTINGS.

HOURTICQ, Inspecteur des Beaux-Arts de la Ville de Paris.

Archer HUNTINGTON.

Gabriel-Louis JARAY, Secrétaire général du Comité France-Amérique.

Camille JULLIAN, de l'Institut, professeur au Collège de France.

Albert KAHN.

Otto KAHN.

Raymond KOECHLIN, Président de la Société des Amis du Louvre.

LALOUX, de l'Académie des Beaux-Arts, Président de la Société des Artistes français.

LANSON, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Gaston LA TOUCHE.

Fernand LAUDET, Directeur de la « *Revue hebdomadaire* ».

Max LECLERC, Libraire-éditeur.

Abel LEFRANC, Professeur au Collège de France.

Paul LÉON, Chef de division au Sous-Secrétariat d'État des Beaux-Arts.

Hugues LE ROUX.

LEVASSEUR, de l'Institut, Administrateur du Collège de France.

MM. Charles LE VERRIER.
Léopold MABILLEAU, Directeur du Musée Social.
Chancellor Mc CRACKEN.
Louis MADELIN.
Frédéric TOWNSEND MARTIN.
Louis METMAN, Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.
MICHAUD, Professeur à la faculté des Lettres de Paris.
NÉNOT, de l'Académie des Beaux-Arts.
De NOLHAC, Conservateur du Musée de Versailles.
Charles OSTER.
PASCAL, de l'Académie des Beaux-Arts, Inspecteur général des bâtiments civils.
Edmond PERRIER, de l'Institut, Administrateur du Muséum d'Histoire naturelle.
Lucien POINCARÉ, Directeur de l'Enseignement secondaire au Ministère de l'Instruction publique.
Hon E. SPINCER-PRATT.
RAFFAELLI.
Salomon REINACH, de l'Institut.

MM. Marcel REYMOND.
Dr A. de ROALDES.
RODIN.
ROLL, Président de la Société Nationale des Beaux-Arts.
Firmin ROZ.
SALONE, Sécrétaire général de l'Alliance Française.
Gabriel SÉAILLES, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.
De SELVES, de l'Académie des Beaux-Arts, Sénateur, Ministre des Affaires étrangères.
SHONINGER, Président de la Chambre américaine de Commerce de Paris.
James STILLMANN.
Julien TIERSOT.
S. BRECK-TROWBRIDGE.
Edward TUCK.
WHITNEY-WARREN.
T. TILESTON-WELLS, Président de l'Alliance française de New-York.
Lazare WEILLER.



ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

Réunion du 14 juin 1911, au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, présidée par M. Charles Bayet, Directeur de l'Enseignement Supérieur, dans le salon des Tapisseries :

Discours de M. BAYET

Messieurs,

Je ne suis pas candidat à la présidence et j'ajoute même qu'il serait très regrettable à mon avis qu'une œuvre comme celle à laquelle vous songez eût pour président un fonctionnaire. Notre rôle doit être de vous apporter une collaboration très active, très cordiale, mais aussi discrète d'allures que possible. Toutefois, puisque vous avez bien voulu choisir le Ministère de l'Instruction publique pour lieu de réunion, j'ai le devoir et le plaisir de vous y souhaiter la bienvenue au nom de M. le Ministre qui s'intéresse vivement à votre projet et fait des vœux pour son succès.

Son Excellence, M. l'Ambassadeur des Etats-Unis m'a fait l'honneur de me rendre visite hier. Il a l'intention, si la réception de M. le Ministre des Affaires Etrangères le lui permet, d'assister au moins à une partie de la séance. Il m'a autorisé à vous dire que votre initiative avait toutes ses sympathies. Il ne peut être question, bien entendu, que de sympathies personnelles et qui n'engagent que lui, non d'une adhésion officielle, puisque l'œuvre n'existe pas encore. Mais ainsi compris, ce témoignage de bienveillance nous est d'autant plus précieux que nous savons combien M. Bacon est toujours heureux de s'employer, avec sa haute autorité, à multiplier les relations artistiques, littéraires, scientifiques entre nos deux pays. Nos deux Républiques sont sœurs et, si longue que soit notre histoire, nous saluons dans la République des Etats-Unis la sœur aînée. Tant de souvenirs nous unissent dans le passé, tant de sympathies dans le présent ! Les Français qui sont ici remercient respectueusement M. l'Ambassadeur des Etats-Unis de l'avoir si amicalement affirmé et je puis assurer d'avance, sans craindre d'être démenti que nous rencontrerons la même sympathie auprès de l'Ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Jusserand. M. Jusserand, Docteur ès Lettres, auteur d'une remarquable *Histoire de la littérature anglaise*, accordera certainement son concours à une œuvre qui a pour objet de resserrer les relations intellectuelles entre les deux pays.

J'invite M. Mc Dougall Hawkes à prendre la parole. L'honneur lui revient d'exposer un projet dont il a pris l'initiative avec M. Le-Roy White. Je tiens à les remercier tous deux de leur activité généreuse. Je tiens aussi à dire la joie profonde que j'éprouve à collaborer avec des hommes de leur caractère qui unissent à tant de distinction naturelle et simple une si grande élévation d'idées et une si sincère amitié pour la France.

Discours de M. Mc DOUGALL HAWKES, de New-York, Membre du Conseil de la Fédération de l'Alliance Française des Etats-Unis et Vice-Président du groupe local de la Fédération à New-York (l'Alliance française de New-York).

Monsieur le Directeur,

Vous voulez bien me demander d'exposer, au nom de mes compatriotes, par quelle suite de circonstances nous nous réunissons aujourd'hui; j'accepte votre invitation et en vous répondant, j'essaierai, quoiqu'en termes assez brefs, de marquer nettement le but vers lequel le projet qui nous occupe doit se porter, au moins en premier lieu.

J'entre de suite en matière.

Il y a peu de temps, quelques semaines à peine, à un déjeuner d'honneur offert au Président de la Fédération de l'Alliance française des Etats-Unis, Mr. J. Le-Roy White, de Baltimore, nous fêtions, à Paris, le succès aux Etats-Unis de l'Œuvre de la Fédération.

L'Alliance française, une association française nationale, dont le siège social est à Paris, boulevard Saint-Germain, a comme but, vous le savez, de faire connaître dans les colonies françaises, la langue et la littérature de la France; de seconder dans le Levant, la fondation et l'entretien des écoles qui enseignent la langue française; d'entrer en relations partout ailleurs, avec les amis de la langue et de la littérature françaises afin de resserrer les liens de sympathie littéraire et morale qui unissent la France aux autres peuples; dans le même sens, la Fédération de l'Alliance française des Etats-Unis, une association américaine, a pour but, dans l'intérêt de la culture intellectuelle de mon pays, de faire connaître à mes concitoyens votre langue, votre littérature et votre drame, et particulièrement d'en *populariser les connaissances*; l'Association américaine est donc en relations très sympathiques avec l'Association française.

Cette Association américaine, cette Fédération, est composée d'un grand nombre de groupes, plus ou moins autonomes, qui se sont formés dans ces dernières années, dans les divers centres de commerce et d'industrie aux Etats-Unis, ou qui, existant depuis plusieurs années, se sont dernièrement affiliés à la Fédération; par exemple, il y a *l'Alliance française de New-York*, *le Salon français de Boston*, etc., etc. Chaque groupe local gère ses affaires propres; quelques-uns de ces groupes, par exemple l'Alliance française de New-York, dispose de fonds et de moyens considérables; le nombre de ses membres s'élève à 800; elle s'est constituée un cercle dramatique qui donne chaque hiver des représentations de pièces françaises; elle entretient à ses frais à New-York des cours gratuits de français le soir, ainsi que des conférences dont un bon nombre sont faites par des savants professant régulièrement à nos Universités; elle distribue des médailles, comme prix, aux élèves des écoles municipales, qui excellent dans l'étude de la langue française. D'autres groupes locaux disposent de moyens plus modestes, mais tous les groupes ont le même objectif.

Ce sont tous ces groupes réunis, qui composent la Fédération. Chaque groupe envoie, une fois par an, des délégués à une Assemblée générale de la Fédération, qui se tient à New-York au mois d'avril et où est élu le Conseil, se renouvelant en partie chaque année, et dont j'ai en ce moment l'honneur d'être membre; le Conseil choisit un bureau, dont Mr. Alexander T. Mason est, en ce moment, Vice-Président, Mr. Louis Delamarre Secrétaire, et Mr. T. Tileston Wells, Trésorier. Le Conseil avec ce Bureau et aidé d'un Comité exécutif, dirige l'œuvre administrative de la Fédération à New-York; d'un autre côté l'œuvre de la Fédération est, pour ainsi dire, inspirée à Paris, car le Conseil de la Fédération choisit chaque année, parmi les notabilités de la France, des conférenciers de distinction, que l'on appelle conférenciers officiels, qui, en Amérique, vont en tournée dans un plus ou moins grand nombre de groupes locaux, selon les occasions qui se présentent, et apportent ainsi, ici et là, la bonne parole de la France, directement; ces conférenciers officiels, que vous connaissez tous, sont choisis par le Conseil de la Fédération sur l'avis de notre Président, qui lui-même est assisté, à Paris, par un Comité consultatif de la Fédération, composé des anciens conférenciers officiels.

Chaque groupe local de la Fédération paye au Trésor de la Fédération une cotisation annuelle proportionnée au nombre de ses adhérents et subvient aussi aux frais des conférences que le groupe demande; chaque groupe local a ses frais payés par les cotisations annuelles des membres du groupe et par des dons; souvent le Trésor de la Fédération reçoit de ses amis des dons en espèces, tantôt pour équilibrer le budget, tantôt en vue d'un travail ou d'une mission spéciale.

L'œuvre de la Fédération, prenant pour ainsi dire comme je l'ai dit son inspiration à Paris, il nous a semblé que Paris était l'endroit tout indiqué pour fêter, cette année, le succès toujours croissant de l'œuvre et c'est dans ces conditions que vous, Monsieur le Directeur, et quelques autres amis de l'œuvre, avez bien voulu vous réunir à nous et à nos anciens conférenciers dans un témoignage d'honneur à notre Président, — Déjeuner auquel j'ai fait allusion au commencement de mon discours.

Passons maintenant à une extension possible de l'œuvre de la Fédération, extension qui constitue ce projet d'un Institut Français aux Etats-Unis et indiquons-en nettement le but.

Depuis deux ans déjà certains membres du Conseil de la Fédération, étant donné le succès grandissant de l'œuvre, avaient examiné à New-York s'il n'y avait pas lieu d'étendre cette œuvre dans d'autres directions analogues; tout de suite l'idée s'est presentée de faire, au point de vue de l'Art Français, ce qui s'était fait au point de vue de la Littérature, c'est-à-dire de populariser aux Etats-Unis les connaissances de l'Art et des Styles Artistiques bien marqués de la France.

Sur la demande du Conseil de l'Alliance Française de New-York, j'eus avec quelques personnalités marquantes des entretiens à ce sujet tant à Paris qu'à New-York et dans cette dernière ville tout particulièrement avec des personnes qui s'intéressent à des œuvres d'initiative privée se portant du côté artistique, comme la Société des Elèves Diplômés des Beaux-Arts, la Société des Anciens Elèves des Beaux-Arts; tous ont exprimé l'opinion qu'une telle extension de l'œuvre de l'Alliance ne pourrait manquer d'être très favorablement accueillie, et que le moment était arrivé de s'en occuper.

Je me suis donc permis à ce Déjeuner d'honneur de suggérer la création d'un Institut Français aux Etats-Unis qui pourrait s'occuper de cette extension; vous, Monsieur le Directeur, avez bien voulu vous intéresser à ce projet; grâce à votre intérêt et à la collaboration d'autres personnes, la lettre d'appel qui nous réunit aujourd'hui (ici à Paris où l'Institut doit logiquement voir le jour), a été lancée.

Il nous semble, à nous autres Américains, que l'Institut pourra tout d'abord s'occuper tout particulièrement de populariser aux Etats-Unis les connaissances de l'Art Français, Art pur et appliqué, Art passé et Art présent; un tel travail spécial n'est encore entré dans le cadre d'aucune œuvre déjà entreprise et elle s'accomplirait avantageusement par la création aux Etats-Unis d'un grand Musée d'Art Français, qui tout en ne faisant pas double emploi avec nos grands Musées, tels que le *Metropolitan Museum* de New-York, fournirait cependant les documents nécessaires pour cette popularisation; mais pour que l'œuvre puisse comporter dans la suite, s'il y a lieu, des élargissements progressifs dans des directions universitaires, scientifiques et économiques, etc., nous n'avons pas cru devoir pour ainsi dire fermer la porte par un qualificatif aussi restreint pour l'œuvre, que le mot *Musée* seul comporterait. Voilà donc comme nous sommes arrivés à nous servir du mot *Institut*.

Au reste notre pays est tout préparé pour accueillir une œuvre de popularisation des connaissances de l'Art et des Styles Français; le pays commence à être puissamment porté, comme résultat de notre prospérité matérielle et par l'entremise de manifestations architecturales, dans la direction de l'Art décoratif; d'autre part, des initiatives privées, d'ordre artistique, touchant plus ou moins à l'enseignement, les unes spécialisées dans l'Art Hispanique, comme la Société Hispano-Américaine, d'autres s'appliquant en partie à l'Art en général, comme Cooper Union, contribuent puissamment, avec nos grands Musées de New-York, Boston, Chicago, Washington, l'Institut de Pittsburg, de Worcester, etc., etc., à faire naître le désir de s'entourer de belles productions d'art; sous l'impulsion des jeunes architectes américains, auxquels vous avez si généreusement ouvert les portes de votre incomparable Ecole des Beaux-Arts, l'Architecture dans nos villes, voire même à la campagne, tend sensiblement à se laisser influencer par l'Art français; cette tendance dans l'architecture, tant publique que privée, fait naître de son côté surtout dans nos intérieurs particuliers, un goût pour l'Art décoratif français, et ce goût lui-même pourra être beaucoup accru par des documents adaptés à l'usage populaire; forcément ce goût, s'il s'accentue sensiblement dans le sens indiqué, va se porter de plus en plus du côté de l'Industrie d'Art Français pour se satisfaire, car nous n'avons pas chez nous les ouvriers nécessaires pour la production, sur une échelle proportionnée à une demande sensiblement croissante, de l'article décoratif de grand luxe, ni même de l'article décoratif qui est chez vous d'usage courant; et les ouvriers d'art habiles ne se forment pas d'un moment à l'autre.

Ce qu'il faut, c'est que ce goût naissant soit bien dirigé; pour une direction efficace et populaire, on ne peut se contenter de la contemplation seule des pièces artistiques hors ligne que la générosité des personnes intéressées à notre éducation esthétique nationale a fait entrer dans les collections de nos grands Musées; il faut aussi des documents bien choisis, qui s'adresseront à la compréhension de tous et non pas particulièrement aux spécialistes, ni à ceux dont la sensibilité artistique est déjà raffinée.

C'est pour répondre à ce point de vue populaire que le Musée d'Art Français sera créé, et l'on devra concevoir ce Musée autant comme un laboratoire d'études, avec des photographies, des moulages, des clichés de projections, que comme une exposition vers laquelle les curieux et les badauds s'achemineront pour passer le temps ; est-ce à dire que ce Musée devra refuser les pièces belles et rares que les amis de l'œuvre lui offriront? Loin de là; ces pièces rentrent essentiellement dans le programme que nous venons de tracer; elles constitueront pour ainsi dire la rhétorique de l'œuvre que nous venons de suggérer, dont la partie la plus importante sera formée, comme de droit, par des études de grammaire, si vous me permettez de me servir de cette comparaison; qui donc oserait prétendre que votre œuvre magnifique de l'Union Centrale des Arts Décoratifs, avec son Musée incomparable, ses expositions annuelles qui attirent les gens de goût du monde entier, fait du tort au Louvre ou à l'intérêt que nous prenons tous dans ses suites superbes de pièces historiques; le succès marquant de la Société des Amis du Louvre servirait pleinement de réponse à une aussi sotte prétention.

Partout aux Etats-Unis, il se produit, depuis quelque temps, une impulsion, un mouvement vers l'Art pur et

décoratif, qui ne demande qu'à être activé; nous qui avons eu le bonheur d'observer les manifestations exquises de l'Art de la France en étudiant chez vous les styles des différentes périodes, nous vous demandons de nous aider à en populariser les connaissances chez nous, comme nous vous avons demandé une sympathie active dans l'œuvre de vulgarisation de la Langue Française entreprise par la Fédération de l'Alliance Française des Etats-Unis; pourquoi, lorsqu'il s'agit d'études artistiques, se tourne-t-on tout naturellement, en Amérique, du côté de la France? Voilà une question à laquelle jusqu'à ce moment, je n'ai jamais entendu donner de réponse satisfaisante par rapport aux causes; on cite habituellement l'existence de documents; il va sans dire que cette réponse confond la cause et l'effet; nous serions bien aise de trouver la vraie solution de ce problème.

En attendant cette solution, contentons-nous de constater la tendance de rapprochement qui se manifeste en différents endroits, et à ce propos permettez-moi de vous lire un extrait d'une lettre écrite dernièrement à un des Conférenciers officiels de la Fédération de l'Alliance, une de vos personnalités marquantes qui du reste s'intéresse vivement à notre nouveau mouvement, lettre qui montre peut-être que l'œuvre de vulgarisation de la Langue peut conduire à un rapprochement artistique; la lettre est écrite par un des membre du groupe local de la Fédération, à Bridgeport, une ville de plus de cent mille habitants, sur la Côte, entre New-York et Boston; ce groupe local a essayé précisément de constituer, dans une salle d'une école de la ville, un commencement de Musée pour encadrer l'Enseignement littéraire.

Voici l'extrait :

« Aux quatre coins de notre salle nous avons Racine, Molière, Corneille et Napoléon I[er] (en plâtre, bien entendu); sous la pendule une statuette de Jeanne d'Arc; sur la muraille une carte de France, un Plan de Paris, deux eaux-fortes de Notre-Dame (très jolies), des photographies de la Madeleine, des Invalides, du Panthéon, de la Sainte-Chapelle, de la Colonne de Juillet, de l'Arc de Triomphe et plusieurs photographies prises au Louvre.

«On appelle notre salle la Salle Française, et nous éprouvons une vive sensation de plaisir, quand nous y entrons. »

Cette lettre est presque touchante dans sa sincérité; je vous la cite pour faire bien sentir les sentiments avec lesquels l'œuvre de l'Institut sera accueillie dans les milieux où la Fédération a déjà préparé un terrain, qui sera, vous le voyez, très propice au succès rapide de l'œuvre.

Tels sont, Messieurs, en peu de mots, l'idée ou plutôt une sorte de programme au point de vue américain, de l'action d'un Institut Français aux Etat-Unis, action qui doit forcément être inspirée ici, pour donner des résultats satisfaisants, avec administration aux Etats-Unis, et siège ~~social~~ central à New-York (je dis New-York, parce que c'est la capitale commerciale du pays); ce siège central devra naturellement avoir des attaches avec les autres grandes villes, telles que Washington, Philadelphie, Chicago, etc., sans oublier nos centres universitaires; de plus, l'action de l'Institut pourra se porter réciproquement vers certaines choses américaines dans un sens qui tendrait à les faire mieux connaître en France. Je ne m'arrêterai pas, en ce moment, sur plus de détails; il suffit d'avoir exposé quelques grandes lignes du projet.

Cependant, avant de terminer, je me permets, en vous félicitant de cette réunion si brillante, de remercier tous les Français ici présents pour leur généreux intérêt dans le dévelopement intellectuel de l'Amérique, et vous, M. Bayet, tout particulièrement, pour l'initiative que vous venez de prendre; je puis vous donner l'assurance que mon pays vous en conservera un souvenir reconnaissant.

Discours de M. André MICHEL, Conservateur au Louvre.

Messieurs,

M. Bayet veut bien m'inviter à prendre la parole sur la partie du projet qui concerne plus spécialement les rapports artistiques des Etats-Unis et de la France. C'est le département des Beaux-Arts, qui, dans la pensée des promoteurs de ce projet, semble devoir occuper, tout au moins pendant la période des débuts, la première place... Je ne saurais improviser un plan d'organisation de ce département; mais je puis apporter le témoignage d'une expérience personnelle.

Au cours d'une longue tournée de conférences dont le thème était l'histoire de l'art français à ses grandes époques, j'ai constaté l'intérêt très intense et très intelligent que tous les auditoires devant lesquels j'ai eu l'honneur de parler, à Chicago comme à Boston, à Québec comme à Baltimore, prenaient à ces sujets. Je suis donc convaincu que la constitution d'un ou plusieurs centres d'études où seraient disposées, exposées et classées, des collections de documents, moulages, photographies, livres, permettant de suivre, à travers leurs transformations, la civilisation et l'art de notre France, est éminemment désirable, serait très bien accueillie, et rendrait tous les services qu'on en peut espérer. Il faudrait d'ailleurs qu'à côté de ces documents on plaçât des guides compétents pour les expliquer à ceux qui n'en comprendraient pas directement la signification et le langage.

Nos amis paraissent attacher un grand intérêt à la constitution préalable d'une collection de modèles d'Art décoratif et spécialement de notre XVIII[e] siècle. Si l'on entrait dans cette vue, rien ne serait plus facile que de former un pareil musée. Il suffirait de puiser dans la riche série des moulages dont l'atelier du Louvre conserve les bons creux.

Mais il ne m'appartient pas — en ce moment surtout — d'entrer dans le détail de l'organisation future — d'examiner dans quelle mesure l'Institut projeté et dont je souhaite de tout cœur la fondation et le succès pourrait tirer parti des richesses artistiques déjà réunies dans les collections privées des amateurs américains dans les Musées dont la concurrence est à certains jours si redoutable pour les nôtres, même dans les universités, qui ont elles aussi, leurs moulages et photographies. Il existe déjà aux Etats-Unis d'admirables éléments de culture française; l'Institut les mettrait en valeur, leur créerait une clientèle toujours plus nombreuse et mieux préparée et comme nos artistes ont toujours été nos plus persuasifs missionnaires, il en résulterait immanquablement, entre les deux pays, un redoublement d'amitié.

Discours de M. Joseph BEDIER, Professeur au Collège de France.

Messieurs,

Que l'Institut projeté soit d'abord un musée, oui, cela est sage et bon, et presque nécessaire. Mais, s'il doit prospérer, il convient, je crois, qu'il serve d'autres intérêts encore que ceux de notre art : il devra témoigner bientôt que la France est grande aussi par son activité scientifique.

Il ne s'agirait pas d'une tentative de propagande indiscrète. Nous Français, cultivant la science, nous ne serons jamais de ceux qui disent notre science, et comment serions-nous tentés de l'aller dire là-bas, au pays des Newcomb et des Edison, des Child et des William James, au pays, qui, pour avoir compris mieux qu'aucun autre avec quelle largeur la science doit être organisée, possède aujourd'hui les universités les plus riches du monde, les plus puissantes, les mieux soutenues par la confiance et l'amour des citoyens, bâties qu'elles sont en belles pierres, mais elles aussi déjà bâties en hommes? Non, la science américaine n'a plus à recevoir de nous, ni de personne, des directions. Mais nous avons besoin les uns des autres. Quelle nation pourrait s'isoler sans fausser son originalité scientifique et sans s'appauvrir? C'est pourquoi les savants des Etats-Unis tiennent à rester en contact avec les savants d'Europe. Ils viennent fréquemment les visiter; ils les appellent chez eux; ils leur envoient volontiers leurs étudiants.

Seulement leurs étudiants, jusqu'à ces dernières années, ce n'est guère en France qu'ils les envoyaient. « France, mère des arts... »; mais la science, croyaient-ils, c'est ailleurs qu'elle se fait. Et la répartition était simple : en France venaient les jeunes architectes américains, les sculpteurs, les peintres; mais les futurs philosophes, philologues, historiens, physiciens, chimistes, mathématiciens, naturalistes, s'en allaient en Allemagne.

Ce prestige de la science allemande s'explique, et par des raisons qui ne nous sont que trop présentes. Il n'y a guère que trente ans, quarante ans au plus, que les Etats-Unis entreprirent de constituer plus puissamment leur haut enseignement, c'est-à-dire de superposer à leurs vieux collèges du type anglais des universités au sens européen du mot. On était au lendemain de la guerre : c'est sur le type allemand qu'ils les ont modelées. Les fondateurs de ces jeunes universités, leurs plus anciens professeurs, leurs meilleurs étudiants vinrent alors chercher en Allemagne des idées directrices, programmes d'enseignement ou méthodes de recherche. La tradition s'est perpétuée, et c'est

ainsi qu'aujourd'hui les professeurs d'université américains sont, pour les sept dixièmes, d'anciens étudiants de Berlin, de Marburg ou de Leipzig.

Il existe, entre l'une des plus belles universités américaines, Yale, et celle de Leipzig, des relations si étroites qu'elles rappellent les pactes de fraternité des abbayes du moyen âge. Quand Leipzig, il y a trois ans, célébra son jubilé, Yale lui dédia un volume de mémoires scientifiques composés par vingt de ses professeurs, tous anciens étudiants de l'Université saxonne.

L'Allemagne est justement fière de ces nobles amitiés. Elle sait en outre qu'aux Etats-Unis, plus encore qu'ailleurs, agir sur les universités, c'est agir sur le pays entier et qu'elle dispose par là de moyens d'influence d'une force incomparable. Aussi pas un congrès, pas une fête universitaire où elle n'envoie des délégués, et le câblogramme de félicitations du ministre des cultes prussien ne manque jamais de traverser l'Atlantique pour arriver là-bas à la minute propice. Tous les deux ans, le jour où le professeur de Harward envoyé à Berlin ouvre son cours, l'empereur, quand il n'y assiste pas en personne, s'y fait du moins représenter par un prince de sa maison. En vertu de conventions régulières, un professeur de Leipzig vient chaque année enseigner à Yale, à Chicago, un professeur de l'une des universités prussiennes; ils y étaient deux, quand j'y passai. Et ce ne sont pas des doublures, mais des hommes de premier plan, et qui s'honorent d'être chargés de telles missions.

Et tandis que de loin en loin un conférencier français vient, brille quelques heures, et puis s'en va, l'Allemand séjourne. Il ne fait pas figure de conférencier, mais de professeur : dans les séances de faculté, dans les jurys d'examen, il est un collègue parmi des collègues; dans le séminaire, dans le laboratoire, un savant parmi des savants. Ainsi se maintient l'idée que l'Allemagne cherche et découvre et que la France vulgarise.

Mais c'est là, Messieurs, le tableau des choses d'hier; il n'est plus vrai tout à fait aujourd'hui. Depuis un demi-siècle, la France a tant travaillé dans tous les champs de la pensée, tant inventé! On commence à moins la méconnaître. Les premiers quelques jeunes professeurs américains qu'avait attirés isolément le renom de tel et tel de nos érudits, et particulièrement, à ma connaissance, quelques élèves de Gaston Paris, de M. Gabriel Monod, de M. Ch.-V. Langlois, ont dit chez eux qu'ils avaient vu en France des universités prospères, actives, pleines de vie scientifique; et, malgré les préventions contraires, cette notion nouvelle, cette révélation qu'ils apportaient fut accueillie; beaucoup de leurs collègues les crurent sans effort parce que chacun d'eux, dans la mesure même où il était un savant, avait constaté déjà que, dans l'ordre de sa spécialité, il avait à compter chaque jour avec des idées et des découvertes françaises. Ce fut alors en notre faveur, et d'abord à notre insu, un éveil de curiosité, bientôt de sympathie, un esprit nouveau, presque un revirement. Les universités américaines se prirent à croire que, sans rien relâcher des liens qui les unissent à l'Allemagne savante, elles auront à gagner aussi, et beaucoup, si elles entrent en communication plus intime avec la pensée française. Et comme aux Etats-Unis les mouvements d'idées sont prompts à se propager, et promptes les sympathies à s'exprimer par des actes, voici que, depuis quelques années, des étudiants américains, en nombre croissant, fréquentent nos laboratoires et nos salles de cours; voici que l'Université Columbia, à New-York, a adressé à plusieurs professeurs français d'honorables invitations; et voici un fait dont ceux-là mesureront la portée qui savent que l'Université Harward est l'une des grandes puissances morales des Etats-Unis : le nouveau président de cette université, M. Lawrence Lowell, a négocié avec notre directeur de l'enseignement supérieur, M. Bayet, des échanges réguliers de professeurs. Désormais, alternant avec le professeur allemand, un professeur français ira tous les deux ans enseigner à Harward durant un semestre. Et, dès cette année, trois de nos meilleurs savants, un historien, M. Charles Diehl, un critique littéraire, M. Gustave Lanson, un mathématicien, M. Hadamard, seront les hôtes, soit de Harward, soit de Columbia.

Ce ne sont là que les premiers symptômes, très précieux déjà, d'un rapprochement intellectuel entre nos deux nations. Qui donc y a travaillé et y travaille? Il est bon de le dire, car le dire, c'est dénombrer les forces dont disposera notre Institut français.

Nos amis, ce sont les professeurs de l'Université Harward, qui sont venus enseigner en Sorbonne, et qui sont restés depuis en communion de pensées avec leurs collègues français; et réciproquement, nos zélateurs, ce sont les conférenciers français, de l'Alliance française, qui ont aux Etats-Unis représenté chacun quelque noble aspect du tempérament de notre nation : et qu'il me soit permis de nommer ici du moins leur doyen d'âge, M. Emile Boutroux.

Nos zélateurs, nos champions, ce sontencore les dix ou douze Français qui servent avec honneur dans les Universités américaines, et en outre, occupant dans les collèges, dans les écoles, des postes plus modestes, cette centaine de nos compatriotes qui forment sous la présidence d'un homme excellent, M. George, l'Association des professeurs français aux Etats-Unis : ils n'apprennent pas seulement notre langue aux enfants américains; par la dignité de leur vie, ils leur montrent aussi ce que sont les fortes vertus françaises.

Nos champions, nos amis, ce sont encore les groupes de l'Alliance française, si énergiques, si ardents, et, à leur tête, ces hommes admirables (je ne les nomme pas tous), M. J. Le Roy White, M. Mc Dougall Hawkes, M. Frédéric R. Coudert, M. Alexander T. Mason, M. T. Tileston Wells, de New-York, M. J.-G. Rosengarten, de Philadelphie, qui donnent aux œuvres françaises leur argent, leur temps, leur talent, et qui ont choisi, comme étant leur manière à eux d'être de bons citoyens américains, d'aider leur patrie à mieux connaître et à mieux aimer la nôtre.

Et enfin, de ce côté-ci de l'Atlantique, les ouvriers de ce rapprochement, ce sont quelques hommes d'Etat' c'est ce rapporteur du budget de l'Instruction publique, aujourd'hui notre ministre, qui a si heureusement défini « la politique extérieure de nos universités ». C'est le Vice-Recteur de l'Académie de Paris, à qui principalement nos universités doivent leur réorganisation, c'est le directeur de l'Enseignement supérieur, qui a su répondre avec tant d'activité et de cœur aux initiatives américaines par des initiatives françaises ; qui a travaillé à constituer l'Office national des Universités et écoles françaises; qui a favorisé dans nos universités la création de cours, de diplômes, de grades propres à attirer et à retenir les étudiants étrangers; qui confie à de jeunes Américains des postes d'assistants dans nos lycées; qui, lorsqu'on nous demande pour l'Amérique un jeune agrégé, le choisit parmi les meilleurs; qui prouve par des actes aux Français enseignant en Amérique que la mère-patrie ne les considère pas comme des déracinés, mais comme les meilleurs de ses enfants.

Aussi sont-ils nombreux déjà, les professeurs et les étudiants français qui admirent, pour des raisons réfléchies, les universités américaines et qui les savent à l'avant-garde. Aussi sont-ils nombreux déjà, les professeurs et les étudiants américains qui savent que la France aussi est à l'avant-garde, et que jamais elle ne fut plus saine, plus laborieuse, plus créatrice. Ils sont nombreux les Français et les Américains, qui pour s'être rencontrés dans l'intimité du travail quotidien, sont devenus amis, et qui ont compris le grand sens de cette parole :« Ung chascun preste, un chascun doibve. Tous soient debteurs, tous soient presteurs; Nature n'a créé l'homme que pour prester et emprunter ». Ils sont nombreux, les Américains et les Français qui pensent que multiplier entre nos deux pays les contacts, les liens, les échanges, c'est une des meilleures façons que nous ayons de servir, eux leur patrie, et nous la nôtre.

L'Institut Français aux Etats-Unis pourra devenir le lieu de toutes ces sympathies, le foyer de toutes ces énergies. Cela sans contrarier les initiatives déjà prises, sans empiéter sur elles, en les servant au contraire. Vous saurez bientôt, Messieurs, définir les modes principaux de son activité, arrêter les grandes lignes et les détails de son programme. Je n'ai voulu que définir l'esprit qui nous anime tous et qu'exprime bien la parole de Rabelais : « Croyez que chose divine est prester; debvoir est vertu héroïque ». Si cela est vrai, l'Institut Français pourra n'être pas seulement un musée, mais vraiment, là-bas, la Maison Française.

—◆—

Discours de M. Émile BOUTROUX, Membre de l'Institut

Je ne puis que répéter, pour l'avoir constaté, expérimenté, vécu, ce qui vient d'être si bien dit sur l'opportunité de multiplier et de resserrer les rapports intellectuels entre les Etats-Unis et la France.

Jadis, le grand penseur américain Emerson écrivait : *The old is for slaves*, « Le vieux est pour les esclaves. » Alors, les Américains sentaient surtout quel avantage c'est, pour avancer avec rapidité et ouvrir des voies nouvelles, de n'être pas enchaîné à un passé massif et immobile. Tradition, histoire, legs des ancêtres, c'était là, pensaient-ils, avant tout, une hérédité oppressive : *Weh dir, dasz du ein Enkel bist.*

Or il m'a semblé, en respirant l'air des Etats-Unis, que la disposition des esprits s'était, à cet égard, modifiée. Plus que jamais, l'Amérique veut être vivante, active et créatrice. Mais elle a observé que l'homme, en fait, ne crée jamais rien, et que les innovations les plus profondes se sont toujours appuyées sur le passé, se sont même présentées comme des restaurations du passé le plus lointain et le plus oublié. Mon cher hôte et ami le professeur William James aimait à me répéter cette phrase du philosophe B.-P. Blood : *The same returns not, save to bring the different*, « Le même ne revient que pour amener l'autre. » Il ajoutait que cette proposition était convertible, et que réciproquement, l'autre ne peut se produire qu'à la faveur du même.

Un jour, il me fit remarquer, dans l'inscription consacrée à la mémoire de Phillips Brooks, au seuil de la maison d'études religieuses ouverte à toutes les religions, que cet esprit généreux créa à Cambridge, en Massachusetts, ces mots où gît tout une philosophie : *He brought fresh meanings to ancient creeds*, « Il mit des sens nouveaux dans des symboles anciens. » Le seul moyen humain de réaliser l'originalité, selon cette doctrine, c'est de greffer le nouveau sur l'ancien, c'est de donner, à quelque partie ou face de l'œuvre de nos devanciers, un développement que ceux-ci n'avaient pas prévu. « Les mêmes pensées, dit Pascal, poussent quelquefois tout autrement dans un autre que dans leur auteur. »

L'idée d'appliquer ce principe à l'éducation artistique, a reçu, à Cambridge même, un commencement d'exécution. Un très beau Musée éducatif offrant des reproductions des plus belles œuvres de tous les pays, *The Fogg Art Museum*, y est composé avec autant de zèle que d'intelligence, par le petit-fils d'Emerson, M. Edward Forbes.

* * *

Que l'importance de cette idée, non seulement dans l'ordre artistique, mais dans l'ordre intellectuel et scientifique, soit généralement reconnue en Amérique, c'est ce qui, je crois, est assez sensible. Mais est-il vrai qu'actuellement l'attention des Américains se porte spécialement sur la France; et y a-t-il, à ce fait, s'il est réel, quelque raison importante?

La place que tient en ce moment la France dans le monde scientifique, le nombre et la valeur des travaux qui la représentent dans toutes les branches du savoir, suffiraient à expliquer l'estime dont elle jouit, à cet égard, parmi les Américains, si activement mêlés au progrès universel des connaissances scientifiques. Il est vraisemblable, selon l'opinion générale, que l'époque présente comptera parmi celles où les Français se seront particulièrement distingués par le zèle et l'opiniâtreté dans la recherche, joints à l'effort pour voir, non seulement clair, mais juste, pour subordonner les plus précieuses qualités : finesse, ingéniosité, logique, sens de la vie, à la probité intellectuelle.

Les Américains apprécient la brillante contribution de notre pays au progrès de la science. Ils ne sont pas non plus insensibles aux caractères plus proprement français qu'ils distinguent dans les travaux de nos compatriotes. Ils estiment, et en cela ils professent une opinion que j'ai entendu exprimer en différents pays, que les Français ont particulièrement excellé dans les parties de l'œuvre humaine qui ressortissent à ce qu'on appelle proprement l'intelligence. Les merveilles de goût, de mesure, d'élégance, de perfection dans la composition et l'expression, d'art, en un mot, que nous a léguées l'antiquité classique, les Français en ont hérité d'une façon en quelque sorte privilégiée. Ils possèdent, à un degré remarquable, toutes les qualités qui s'enseignent, qui se communiquent, qui s'acquièrent: ce qui, sans doute, ne veut pas dire qu'ils ne possèdent que celles-là.

Ils savent être habiles avec naturel, fondre intimement la forme et le fond, mettre, sur la moindre chose, cette marque insaisissable, qui l'empêche d'être jamais vulgaire : le style. Voilà ce que j'ai entendu dire en Amérique; tel est le talent dont on se plaît à nous demander le secret.

Voici encore — et je ne prétends faire ici autre chose que répéter des discours restés dans ma mémoire — voici un autre caractère que les Américains, avec d'autres, relèvent volontiers dans les manifestations de l'esprit français.

Les Français ont cultivé avec ardeur, avec succès, les lettres et les sciences. Ils les ont cultivées dans un certain esprit, qu'il est intéressant de noter.

L'art pour l'art, au sens propre de cette formule, n'a guère eu de représentants dans ce pays. Pareillement, si vif que soit en France l'amour de la science, on a peine à y apprécier une étude, même très savante, pour cette seule raison qu'elle établit invinciblement un fait inconnu, quels que soient d'ailleurs l'importance et le rôle de ce fait. On n'y considère pas non plus comme une fin dernière l'application pure et simple de la science à l'industrie, d'où résulte la conquête des forces de la nature et l'accroissement indéfini de la puissance humaine.

Un illustre philologue, l'un de nos maîtres les plus aimés, M. Michel Bréal, dans son célèbre *Essai sur la Sémantique*, expose qu'il ne faut pas considérer le langage comme une chose existant en soi et évoluant par soi, selon des lois indépendantes de l'homme. Tout ce qui est condition extérieure, estime-t-il, joue uniquement dans l'évolution du langage, un rôle de cause seconde et occasionnelle. La seule cause vraie, c'est l'intelligence et la volonté humaine.

Ce que M. Bréal dit du langage, les Français ont une disposition à le dire des sciences et des arts en général. Toutes les sciences, lisons-nous dans Descartes, ne sont autre chose que la sagesse humaine, laquelle demeure une et identique, quelle que soit la diversité des objets auxquels elle s'applique. Et comme l'homme est la cause, ainsi il est, lui-même, la fin de la science et de l'art. Cette doctrine fait le fond de la philosophie d'Auguste Comte, et elle est bien française. Hausser la dignité humaine; accroître, embellir la vie sociale; rendre l'homme plus amoureux de science, de justice, de beauté, de bonté, plus ouvert à toutes les idées et à tous les sentiments nobles et généreux; développer, en un mot, par-dessus tout, les facultés qui sont le propre de l'homme, faire l'homme plus homme : tel est, en France, estime-t-on, l'objet suprême de l'éducation, des études, de l'activité scientifique, artistique, industrielle, politique.

Il semble que la France ait pour mission de vérifier cette maxime de Ménandre : « Quelle chose aimable que l'homme, quand il est vraiment homme! »

* * *

Ces traits spéciaux, que les Américains remarquent dans la civilisation française, présentent à leur point de vue, un grand intérêt.

Tout en gardant les solides qualités morales : maîtrise de soi, culte de la loyauté, *fair play*, respect de la personnalité d'autrui, obéissance à la loi et esprit public, qu'ils ont hérités de leurs ancêtres, et qui leur assurent la dignité individuelle et la liberté politique, ils ont, par leur lutte avec une nature vierge, développé en eux, au plus haut point, les qualités d'énergie, d'audace, d'endurance, d'activité, de confiance en soi, qui permettent d'affronter les tâches les plus ardues.

D'autre part, ils ont accumulé les moyens d'action, les ressources de toute sorte, les possibilités, « the possibilities », comme on dit en anglais. Et ils se sont mis avec ardeur à l'école de celle qui multiplie indéfiniment les forces et les possibilités : la science.

Aujourd'hui, plus distinctement que jamais, possédant, et la vigueur physique et morale, et les ressources scientifiques, ils rêvent à quelque chose de plus : la combinaison de ces deux éléments en vue d'une fin supérieure. Cette fin, c'est l'organisation de la société humaine : c'est la perfection de l'ordre social et humain, obtenue par l'union appropriée de la valeur des individus et des forces de la nature.

Dès lors, n'est-il pas intelligible qu'ils se tournent vers la nation qui leur apparaît comme ayant particulièrement développé, cultivé, affiné l'instinct social de la nature humaine?

* * *

Mais pourquoi ne pas se borner à étudier les œuvres des Français, ou même à multiplier, d'une manière générale, les relations avec les hommes et les choses de notre pays? Pourquoi projeter précisément la création d'un Institut Français aux Etats-Unis?

Parmi les privations que m'a paru ressentir ce peuple, confiant dans son avenir, mais habitué de longue date, par ses origines religieuses, à la pratique de l'examen de conscience, j'ai cru remarquer celle d'un milieu social, exerçant sur les individus une influence excitatrice dans un sens déterminé. Certes, le génie est chose individuelle; mais son activité est mise en branle par des chiquenaudes venues de l'extérieur. Et cet ensemble de conditions définies, permanentes, enveloppantes, impersonnelles, pour lesquelles on a forgé l'expression de milieu, a, s'il s'agit de provoquer l'invention, une tout autre efficacité qu'une infinie diversité d'influences individuelles, s'exerçant en tout sens et se contrariant les unes les autres.

Or les Américains ont, certes, entre eux et avec les hommes des autres pays, des relations individuelles aussi multiples et aussi cordiales qu'on le peut souhaiter. Il n'est guère de peuple qui aime autant les réunions, qui s'entende aussi bien à les rendre familières, aisées, aimables, gaies, élégantes et charmantes. Mais, chose étrange, ces individus ont beau multiplier leurs relations : ils restent des individus. On ne voit guère se former, en Amérique, ce qu'on appelle une atmosphère sociale, cette chose invisible, dont la réalité est, dit-on, si visible dans notre pays.

C'est pour essayer de créer une telle atmosphère, et une atmosphère d'esprit français, que l'on peut songer

à organiser à New-York, non seulement des enseignements isolés, mais un véritable Institut, un foyer d'études françaises, de plus en plus large et d'un rayonnement de plus en plus étendu.

***

Comment se manifestera l'activité de cet Institut? Je ne songe pas ici à entrer dans le détail. Mais peut-être ne serait-ce pas méconnaître la pensée des Américains, que de distinguer, en cette matière, deux objets, à leurs yeux aussi importants l'un que l'autre.

L'Institut Français offrira des enseignements en règle, des cours et des directions d'études, favorisant les recherches originales et fécondes dans tel ou tel domaine de l'art ou de la science.

Mais ce n'est pas tout : l'Institut Français mettra, en outre, les Américains en contact avec des Français de distinction, placés en quelque manière dans leur cadre national. Les Américains ont un vif désir de voir, non seulement les œuvres, mais les hommes. L'œuvre acquiert, à leurs yeux, plus de réalité, un intérêt plus fort et plus vivant, un sens plus finement et plus sûrement défini, quand ils connaissent personnellement l'auteur lui-même. De là le culte des portraits, si profond en Amérique, comme en Angleterre, d'ailleurs.

Et ce n'est pas là un caprice de dilettante. Que veulent les Américains? En dernière analyse, ils cherchent, pour leur génie propre, les excitations qui aideront à son développement original. Or, ils pensent que, si l'étude d'un ouvrage est un stimulant, la communication directe avec l'esprit créateur en est un plus puissant encore. Le grand Américain William James était très préoccupé d'enseigner aux esprits à triompher de la cécité naturelle qui les empêche de voir les uns dans les autres, d'entrer dans leurs pensées et leurs sentiments réciproques; il exhortait les hommes à acquérir, par la sympathie, cette vue directe du dedans des âmes, qui nous fait découvrir des merveilles, et qui éveille en nous-même des puissances insoupçonnées. Participer en ce sens à la vie intérieure d'un artiste, d'un savant, d'un penseur; allumer, peut-être, à sa flamme, notre propre flambeau : c'est, si je ne me trompe, l'un des avantages que les Américains espèrent de la création d'un Institut Français, et que nous devons nous efforcer de leur procurer, comme de recueillir nous-mêmes.

***

Tels sont, peut-être, quelques-uns des motifs du projet qui nous occupe en ce moment, projet si honorable pour notre pays, et dont la réalisation ne sera certes pas moins profitable à la France qu'à sa sœur, la Grande République de l'Amérique du Nord.

Discours de M. Ch. LEGRAND, Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Je ne m'attendais pas à l'honneur de prendre la parole dans cette réunion, mais je n'hésite pas à affirmer toute ma sympathie pour l'œuvre projetée. Nos amis américains sont assurés de trouver auprès des industriels français, et en particulier auprès des industriels parisiens, le concours le plus dévoué et le plus efficace.

Au nom de la Chambre de Commerce et en mon nom personnel, je forme les vœux les plus ardents pour le succès du futur Institut Français aux États-Unis, qui même au point de vue économique ne peut qu'avoir les plus heureux résultats.

Deuxième Discours de M. BAYET

Messieurs,

Voulez-vous me permettre de reprendre un instant la parole pour préciser sur quelques points nos intentions?

D'abord, nous tenons à n'éveiller aucune inquiétude, aucune défiance. Plusieurs sociétés, plusieurs comités se sont déjà formés qui travaillent à développer les relations entre les États-Unis et la France. Ils ont rendu de grands

services, et nous leur en exprimons toute notre reconnaissance. Nous ne voulons en aucune façon, ni empiéter sur leur rôle, ni nous substituer à eux. Pour le plus grand bien de la cause que nous entendons servir avec eux, à côté d'eux, il faut qu'ils conservent toute leur indépendance. Notre ambition serait de nous mettre à leur disposition, de nous faire leurs auxiliaires, de seconder la générosité de leurs efforts.

Quant à l'action propre de l'Institut, elle pourrait, je crois, se manifester sous diverses formes.

D'abord l'action artistique à laquelle M. Hawkes attache, avec raison, une si grande importance. Nos amis des États-Unis veulent bien nous dire que l'art français a tenu dans l'histoire, et tient encore aujourd'hui, une place d'honneur, nous les en remercions, et je crois que, sans vanité, nous pouvons en convenir avec eux. Il est un mot dont on abuse aujourd'hui et pour lequel, je n'ai pas grande amitié, mais qui, dans la circonstance, trouve peut-être son emploi, l'art français a été un art mondial. Dès le XIIIe siècle l'art gothique, répandu à travers tout le monde chrétien s'appelait l'art français, « opus francigenum », et nos maîtres d'œuvres l'implantaient en Allemagne, en Angleterre, en Italie, dans les pays scandinaves, en Orient. Plus tard, au XVIIe et au XVIIIe siècles, l'Europe entière s'est éprise tour à tour du style Louis XIV, du style Louis XV, et de nos jours encore, il est tels de nos artistes dont les œuvres sont aussi admirées chez vous que chez nous. Nous serions donc très heureux qu'à New-York pût se former un Musée d'art français, véritable centre d'enseignement, où grâce à des reproductions de tout genre, moulages, gravures, photographies, on pût suivre l'évolution de l'art français à travers les siècles. Une bibliothèque devrait y être jointe où on trouverait les livres essentiels, monographies, ouvrages à planches. On éviterait tout ce qui est érudition pure, curiosités, raretés, pour ne s'attacher qu'à la documentation pratique. Il serait désirable que dans ce Musée pussent avoir lieu des cours et des conférences qui guideraient ceux qui veulent y travailler et mettraient en valeur les collections. On pourrait aussi demander à des personnes qui s'intéresseraient à notre œuvre de nous prêter pour quelques semaines leurs collections, ainsi que cela se fait en Angleterre, au South Kensington et en France au musée des Arts Décoratifs; on aurait ainsi, tantôt une exposition temporaire de bois sculptés, tantôt de faïences, tantôt de tapisseries, etc. ; enfin je voudrais que les manifestations artistiques qui se produisent en France eussent leur répercussion à New-York. Quand à Paris s'ouvre une exposition de Chardin ou d'Ingres, quand une collection importante comme la collection Chauchard ou la collection Camondo entre au Louvre, quand s'inaugurent les salons annuels, le même jour dans une salle du Musée auquel nous songeons devraient être groupées les photographies des œuvres exposées à Paris.

D'autre part, l'Institut s'efforcera de développer les relations entre les Universités américaines et les Universités françaises. Ces relations existent et nous sommes heureux de les voir se fortifier chaque année. Des professeurs, venus de chez vous, ont enseigné à la Sorbonne, dans les Universités de province, ils y ont été chaleureusement accueillis; nous avons été heureux de saluer en eux des collègues et des amis. L'un d'eux, M. Barrett Wendell, a écrit sur la France d'aujourd'hui un livre qui nous a profondément touchés parce qu'il a su, derrière la France de la mode, la France des journaux et des romans, voir la vraie France, simple et laborieuse, qu'il l'a observée avec beaucoup d'ingéniosité et qu'il en a parlé avec beaucoup de cœur. A leur tour, nos professeurs ont passé l'Océan, non seulement pour faire des conférences, mais, ce qui importe plus encore, pour enseigner pendant quelques mois dans vos Universités. Ils gardent un souvenir ému de l'accueil que vous leur avez fait. Tout récemment, un d'eux était votre hôte. Je le prie de se rassurer, je ne le nommerai pas. C'est un savant original qui a introduit dans l'étude de nos chansons de geste, une méthode très ingénieuse et, je crois, très féconde. Chez nous partout où il a enseigné il a été adoré des étudiants. Mais il est d'une modestie légendaire, presque coupable, et nous nous demandions si l'excès de cette modestie ne lui nuirait pas auprès de vous. Nos étudiants ont aussitôt compris ce qu'il valait, vous l'avez aimé comme nous l'aimons et c'est là entre vos Universités et les nôtres, un lien de plus. Cette année, un des maîtres les plus remarquables de notre histoire littéraire, M. Lanson, enseignera à l'Université Columbia, à côté de lui professera un de nos meilleurs mathématiciens, M. Hadamard et, à Harward, M. Diehl parlera de ces études byzantines dont il s'occupe avec tant de science et d'autorité, tandis qu'à la Sorbonne, un de nos savants les plus estimés, M. Davis, exposera les résultats de ses recherches géographiques. Nous souhaiterions que dans quelques années d'ici il y eût, dans chacune de nos grandes Universités, le semestre français.

Avec les professeurs viendront les étudiants. Nous serions heureux que beaucoup d'entre eux, au cours de leurs études, vinssent passer dans les Universités françaises six mois ou un an. Les portes leur en seront toujours largement ouvertes. L'Université de Paris entre toutes a derrière elle un long passé de traditions. Dès le XIIIe siècle, on l'appelait la mère des Universités « mater studiorum », et bien des Universités en dehors de la France se fondaient « ad instar studii Parisiensis ». Les étudiants qui y affluaient de tous pays s'y constituaient en *nations*: il y avait la nation anglaise, la nation allemande. Il n'y avait pas de nation américaine : nous ne nous connaissions pas encore.

Il paraît que ces jours derniers à Rouen, à l'ouverture du Millénaire normand, on a produit une très précieuse inscription qui prouve que, dès le xivᵉ siècle, des marins normands vous avaient rendu visite. S'ils sont revenus chez nous, ils ont oublié de nous ramener des étudiants américains. Il faut que nous réparions les erreurs et les oublis du passé. J'espère que le xxᵉ siècle verra se former à l'Université de Paris aussi bien qu'à l'école des Beaux-Arts une nation américaine nombreuse, prospère. Mais il n'y a pas que Paris en France et nos Universités provinciales sont prêtes à offrir aux étudiants américains une hospitalité qui, sous quelque latitude que ce soit, dauphinoise, normande ou bretonne, sera toujours cordiale.

Nous songerons aussi à tout ce qui peut développer l'enseignement normal de la langue et de la littérature françaises aux États-Unis. Non seulement dans vos Universités, mais dans vos collèges et dans vos écoles, vous avez, nous le savons, beaucoup de professeurs de français. Quand ils sont Américains, nous sommes rassurés, ils enseigneront notre langue en amis. Mais quand, pour recruter ces professeurs, vous jugez bon de vous adresser à l'Europe, nous désirerions que ce fût de préférence à la France et que chez nous vous choisissiez les hommes qui, se destinant à l'Enseignement, en ont fait l'apprentissage. Nous nous efforcerons de mettre à votre disposition les agrégés, les licenciés qui vous présenteraient les garanties pédagogiques nécessaires. Il existe aux États-Unis une association des professeurs français qui a vos sympathies et dont j'ai toujours entendu citer avec éloges le Président, M. Georges. Nous entrerons en relations avec elle et nous lui offrirons notre concours.

Mais on enseigne par le livre autant et peut-être plus que par la parole. On ne connaît la langue et la littérature d'un peuple, on ne pénètre jusqu'à son âme que par un commerce assidu avec les écrivains qui ont été les interprètes de sa pensée et de ses sentiments. Nous voudrions donc que, dans les bibliothèques des États-Unis, la France fût représentée par les écrivains qui lui font le plus d'honneur, poètes, orateurs, philosophes, historiens et aussi par ceux qui font le mieux connaître ses institutions, ses destinées, son évolution. Nous nous y emploierons de notre mieux.

Enfin l'Institut aspire à être un bureau de renseignements, un intermédiaire entre tous les savants qui, des deux côtés de l'Océan, s'occupent des mêmes questions et poursuivent les mêmes recherches.

Mais je voudrais encore en terminant envisager un autre côté de la question. Il ne s'agit pas seulement de mieux faire connaître la France aux États-Unis ; nous autres Français nous demandons à nos amis d'Amérique de nous aider à mieux faire connaître les États-Unis en France. La véritable amitié veut la réciprocité des services. Au siècle dernier on avait essayé de pratiquer dans l'enseignement primaire l'école mutuelle où les enfants étaient tour à tour maîtres et élèves. Je ne crois pas que cette tentative ait eu grand succès, elle convient mal au jeune âge. Mais par contre je crois qu'elle est une loi pour les nations, que de plus en plus elles reconnaîtront qu'elles doivent s'enseigner les unes les autres. Et combien cette école mutuelle paraît naturelle et aisée entre deux peuples qu'unit cette fraternelle amitié qui remonte aux origines mêmes de votre grande République. Oui certes, si ce vieux pays de France peut encore vous apprendre quelque chose, comme vous voulez bien le croire, nous avons, nous, beaucoup à apprendre de vous, nous avons à profiter de ces exemples d'activité féconde, d'énergie et de loyauté de caractère, de hardiesse dans les idées et dans les actes que vous donnez au monde, et si nous désirons que les jeunes Américains viennent apprendre à connaître la France et à l'aimer, nous voulons encourager les jeunes Français à traverser l'Océan de plus en plus nombreux pour apprendre à connaître et à aimer les États-Unis et d'accord avec vous, nous nous emploierons à mieux faire aimer chez nous, vos institutions, vos écrivains, vos penseurs, vos savants, vos artistes.

L'Assemblée s'étant constituée en Comité d'initiative, le projet fut approuvé à l'unanimité et l'Institut Français aux Etats-Unis déclaré fondé.

Un bureau fut constitué comme suit et chargé de présenter des statuts :

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts.
le Ministre des Affaires Etrangères.
le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.
l'Ambassadeur des Etats-Unis à Paris.
l'Ambassadeur de France aux Etats-Unis.

MM. le Préfet de la Seine.
le Président du Conseil Municipal de Paris.
HANOTAUX, de l'Académie française, ancien Ministre des Affaires Étrangères, Président du Comité France-Amérique.
RODIN.

PRÉSIDENT

M. Raymond POINCARÉ, de l'Académie française, Sénateur, ancien Ministre.

VICE-PRÉSIDENTS

MM. BAYET, Conseiller d'Etat, Directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique.
François CARNOT, Député, Président de l'Union centrale des Arts décoratifs.
Mc Dougall HAWKES, Membre du Conseil de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis, Vice-Président du groupe local de l'Alliance française de New-York.
LEGRAND, Président de la Chambre de Commerce de Paris.
J. LE-ROY WHITE, Président de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis.
LIARD, Membre de l'Institut, Vice-Recteur de l'Académie de Paris.

SECRÉTAIRES

MM. BEDIER, Professeur au Collège de France.
J. COULET, Directeur de l'Office National des Universités et Ecoles françaises.

TRÉSORIER

M. Marcel POËTE, Inspecteur des Travaux historiques, Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Paris.

MEMBRES DU COMITÉ

MM. BAPST, Ministre plénipotentiaire, Conseiller d'Etat, Directeur des Affaires politiques et commerciales au Ministère des Affaires Étrangères.
BOUTROUX, Membre de l'Institut.
CORMON, Membre de l'Institut.
CROISET, de l'Institut, Doyen de la Faculté des Lettres.
Gaston DESCHAMPS.
GASQUET, Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de ~~s Affaires Étrangères~~ l'Instruction Publique
HOMOLLE, de l'Institut, Directeur des Musées nationaux.
Raymond KŒCHLIN, Président de la Société des amis du Louvre.
Albert KAHN.
LALOUX, Président de la Société des Artistes français.
LANSON, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.
LAVISSE, de l'Académie française, Directeur de l'Ecole Normale supérieure.
Abel LEFRANC, Professeur au Collège de France.
Paul LEON, Chef de Division au Sous-Secrétariat d'Etat des Beaux-Arts.
Louis METMAN, Conservateur au Musée des Arts décoratifs.
André MICHEL, Conservateur au Musée du Louvre, Vice-Président du Comité français des anciens conférenciers officiels de la Fédération de l'Alliance française des Etats-Unis.
PASCAL, de l'Institut, Inspecteur général des Bâtiments civils.
Lucien POINCARÉ, Directeur de l'Enseignement secondaire au Ministère de l'Instruction publique.
ROLL, Président de la Société Nationale des Beaux-Arts.
SHONINGER, Président de la Chambre américaine de commerce de Paris.
Edward TUCK.

A une réunion du bureau, au Ministère, le 22 juin, un projet de statuts fut examiné et les bases suivantes pour ce projet adoptées à l'unanimité :

INSTITUT FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS

I

BUT DE L'ŒUVRE

L'Institut français aux Etats-Unis a pour but :

1° De développer entre la France et les Etats-Unis, par tous moyens appropriés, les relations d'ordre artistique, littéraire et scientifique; de faciliter aux deux pays la connaissance réciproque des deux civilisations et de collaborer sur ce terrain avec tous ceux, groupements ou individus, qui déjà travaillent dans le même sens;

2° Au point de vue artistique, de répandre aux Etats-Unis, dans toutes les classes de la société, la connaissance de l'art français, de sa technique, de son histoire et des conditions sociales qui l'expliquent;

3° De faire mieux connaître aux Etats-Unis la culture française en général en travaillant à propager la langue, la littérature, la science françaises;

4° De faire mieux connaître aux Français les institutions, la littérature et les diverses manifestations de la pensée américaine.

Il a son siège à Paris à l'Office National des Universités et Ecoles françaises (provisoirement à la Sorbonne) et à New-York (provisoirement à 32 Nassau street).

II

MOYENS D'ACTION

Les moyens d'action que l'Institut se propose d'employer progressivement sont :

1° La création à New-York d'un musée de l'art français, musée d'enseignement où, soit par des œuvres originales, soit par des reproductions (photographies, moulages, gravures, etc.) on s'efforcera de donner une idée complète de cet art sous ses diverses formes et depuis ses origines jusqu'à nos jours;

Des expositions temporaires seront complétées par toutes démonstrations pratiques, exposés et enseignements jugés utiles pour la plus large vulgarisation des œuvres et de la technique de l'art français;

2° L'organisation d'enseignements destinés à mettre en valeur les collections du musée;

3° L'organisation dans certaines villes de musées d'art français, conçu dans le même esprit que celui de New-York, rattachés à ce dernier, et qui pourraient profiter des ressources réunies par lui;

4° L'aide éventuelle à prêter aux bibliothèques américaines par la création de fonds français;

5° Le développement des échanges réguliers de professeurs entre les Universités américaines et les Universités françaises;

6° L'organisation au Musée de New-York d'un office permanent d'informations, au service de toutes personnes désirant connaître la vie artistique, littéraire, scientifique des Etats-Unis et de la France;

7° La création d'un Bulletin où s'inscrirait périodiquement l'activité de l'Institut et qui soutiendrait l'effort nécessaire de propagande.

III

BUDGET ET RESSOURCES MATÉRIELLES

Le fonctionnement de l'Institut Français aux Etats-Unis est assuré par deux budgets distincts :

L'un qui pourvoit spécialement à l'œuvre d'éducation et de propagande entreprise par l'Institut, est administré exclusivement par le Comité américain, en conformité avec les lois et règlements américains.

L'autre qui est destiné à assurer le fonctionnement et l'action du Comité français, est administré spécialement par ce Comité, dans la mesure des ressources qu'on met à sa disposition ou qu'il se procure par lui-même, et dans les conditions spécifiées ci-dessous :

A. — Les ressources annuelles du budget du Comité français se composent :

1° Du revenu du fonds de réserve;

2° De subventions et de souscriptions;

3° Du produit des ressources exceptionnelles.

B. — Le fonds de réserve de ce même budget comprend :

1° Les sommes spécialement données pour sa constitution.

2° Le produit des libéralités autorisées sans affectation spéciale;

3° Le dixième au moins de l'excédent des ressources annuelles.

Pour préparer le travail des Comités de Paris et de New-York, deux commissions furent constituées :

1° *Commission du musée chargée de dresser des listes de collections susceptibles d'entrer dans le musée.*

Membres :

MM. BAYET.
BENOIT (de Lille).
BERTAUX (de Lyon).
ENLART.
HAWKES.
HOMOLLE.

MM. HOURTICQ.
KŒCHLIN.
MALE.
METTMAN.
MICHEL.
POËTE.

2° *Commission littéraire chargée de dresser des listes d'ouvrages pouvant constituer un fond français de bibliothèque.*

Membres :

MM. BEDIER.
Gaston DESCHAMPS.

MM. Abel LEFRANC.
LANSON.

L'idée ayant été émise et adoptée d'établir un concours parmi les jeunes artistes et élèves des Écoles artistiques, de la France pour un projet de sceau de l'Institut français aux Etats-Unis, une commission chargée d'établir le programme de ce concours fut nommée :

Membres :

MM. LALOUX, Président de la Société des Artistes français.
CORMON, Président de l'Académie des Beaux-Arts.
PASCAL, de l'Institut (Acad. des B.-A.).
METTMAN, Conservateur du musée des Arts-Décoratifs.

MM. HUMBERT, de l'Institut (Acad. des B.-A.).
Raphaël COLLIN, de l'Institut (Acad. des B.-A.).
St-MARCEAUX, de l'Institut (Acad. des B.-A.).
MERCIÉ, de l'Institut (Acad. des B.-A.).
WALTNER, de l'Institut (Acad. des B.-A.).
VERNON, de l'Institut (Acad. des B.-A.).
Gaston LA TOUCHE, (de la Soc. nat. des B.-A.).

Le Directeur de l'Office national des Universités et Ecoles françaises fut prié de préparer le texte exa *in extenso* des Statuts d'après le projet adopté et de présenter ce texte à une réunion des adhérents de l'œuvr le 3 juillet 1911.

Lettre adressée à M. le Directeur de l'Office National des Universités et Écoles françaises.

Ambassade de France à Washington.

16 juin 1911.

Monsieur,

Je m'empresse de vous accuser réception de votre lettre du 2 juin (*accompagnant la lettre d'appel de même dat* me faisant part de l'intention des organisateurs d'un Institut Français aux États-Unis, de me demander, au cas où c projet se réaliserait, d'accepter la Présidence d'honneur du comité de New-York.

Je serai très heureux de me conformer au vœu flatteur dont vous voulez bien me donner connaissance, et j vous prie d'agréer, avec mes vœux pour la réussite du projet, l'expression de mes très dévoués sentiments.

Jusserand.

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). Thouzellier, D'. — 1054.6.11.

END OF
TITLE